



RSE ET STRATEGIE RH

L'objectif est de permettre aux équipes RH d'intégrer les enjeux en matière de RSE d'en faire un levier d'attractivité et de fidélisation et de répondre aux nouvelles exigences en matière de dialogue social.

PUBLIC CONCERNE

- ▶ DRH
- ▶ Responsable RH
- ▶ Responsable développement RH

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables de :

- ▶ Maîtriser le cadre de la RSE et contribuer à la démarche de sa propre entité
- ▶ Capitaliser sur la RSE pour dynamiser ses politiques et pratiques RH
- ▶ Intégrer les nouvelles exigences en matière de dialogue social au regard des impacts environnementaux de l'activité

PRE-REQUIS

Pas de prérequis

DUREE ET MODALITES PRATIQUES DE LA FORMATION

- ▶ Durée (en jour et en heures): 1 jour
- ▶ Modalités pratiques (*présentiel*)
- ▶ Nombre de stagiaires (à titre de recommandation) : entre 8 et 12

FORMATEURS

- ▶ Evelyne MAITRE

MOYENS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES

L'animateur alterne efficacement apports théorique et exercices pratiques / opérationnels / étude de cas.

Langue(s) : Français

Les stagiaires reçoivent des fiches méthodologiques

TARIF : 1 900€ HT / jour

DISPONIBILITE DE REALISATION : dans le mois qui suit la commande sous réserve de la disponibilité

MODALITES DE SUIVI ET MODE D'EVALUATION

Il est utilisé des quiz pendant la formation ou des cas pratiques permettant de mettre en pratique les acquis

Les outils d'évaluation sont le questionnaire à chaud et une grille d'évaluation à froid

CONTENU DE LA FORMATION / DEROULE RSE ET STRATEGIE RH

Programme (7h)

- Accueil et présentation du contenu
- La RSE : de quoi parle-t-on ?
- La norme ISO : 26000 un cadre pour la RSE

- La contribution de la Fonction RH à la démarche RSE de l'entreprise

- La RSE comme levier de dynamisation des politiques RH
 - RSE & gestion des talents : comment attirer et fidéliser les talents en s'appuyant sur la démarche RSE de son entité
 - RSE & Rémunération : Intégrer des objectifs RSE dans la rémunération individuelle ou collective
 - RSE & Dialogue social :
 - Consulter le CSE sur les impacts environnementaux des projets soumis à information consultation et lors des 3 consultations annuelles obligatoires
 - Nourrir la BDESE
 - Intégrer les enjeux environnementaux dans la démarche GEPP de son entité

+ Jeux de rôle et cas pratiques inspirés de la réalité opérationnelle de votre entreprise